

REGLEMENT
Grand Jeu Capri-Sun et Le Petit Spirou

Art 1 : Coca-Cola European Partners France (ci-après la « Société organisatrice »), SAS au capital de 267.279.033 €, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 343 688 016, organise, en France métropolitaine (hors Corse), dans les points de vente participants un jeu intitulé : «Grand jeu Capri-Sun et Le Petit Spirou».

Adresse du jeu : Coca-Cola Entreprise, Service Consommateurs, «Grand jeu Capri-Sun et Le Petit Spirou» 9, Chemin de Bretagne, CS 80050, 92784 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

Art 2 : Ce Jeu est ouvert à toutes les personnes physiques âgées de plus de **18** ans à la date de participation au Jeu, résidant en France métropolitaine hors Corse à l'exclusion du personnel de la Société organisatrice et de toute personne travaillant dans les points de vente participants, de leurs fournisseurs et/ou agences, ainsi que des membres de leur famille, et toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Jeu.

Art 3 : Le «Grand jeu Capri-Sun et Le Petit Spirou» se déroulera entre le 15 Aout 2017 et le 30 Octobre 2017 et sera divisé en 3 jeux distincts :

Jeu n°1 avec obligation d'achat : le Tirage au sort pour magasin participant sera effectué par la société organisatrice entre le 1^{er} et le 15 novembre 2107.

Conditions de participation : en contrepartie de l'achat d'un produit de la gamme Capri-Sun, tous parfums confondus dans l'un des 485 points de vente participant à l'opération déterminés par CCEP se connecter au site www.jeu-caprisun.fr et suivre les instructions. Il est précisé qu'il appartient aux participants de conserver leur preuve d'achat (ticket de caisse) et que suite au tirage au sort, la société organisatrice se réserve la possibilité de vérifier cette preuve d'achat.

Une même personne peut participer autant de fois qu'elle le souhaite, toutefois le code inscrit sur le pack n'est utilisable qu'une seule fois. Cependant et nonobstant le nombre de participation, il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer (même nom, même adresse).

Les dotations à gagner sont :

- 485 kits rentrées Le Petit Spirou. Le Kit rentré est composé d'une règle, d'un crayon et d'une gomme Le Petit Spirou.

Les perdants participeront d'office au tirage au sort national selon les conditions indiquées ci-dessous et intitulé Jeu n°3.

Jeu n°2 : Jeu internet sous forme d'instant gagnant, sans obligation d'achat entre le 15 septembre et le 15 octobre 2017

Conditions de participation : se connecter directement au site soit Facebook (<http://bit.ly/grand-jeu-caprisun-spirou>) et suivre les instructions.

La participation à ce Jeu est limitée à une fois par personne sur l'ensemble de la durée du jeu, sauf si le participant invite un de ces amis Facebook auquel cas, il pourra retenter sa chance. Il ne sera attribué qu'une seule dotation par personne.

Dotations à gagner:

- 4 kits de rentrés, composés d'un sac à dos Capri-Sun, d'une casquette Capri-Sun, et de 40 poches* de Capri-Sun 20cl
- *Les produits seront remis aléatoirement.
- 10 séances de cinéma en famille (4 places de cinéma) pour aller voir le film Le Petit Spirou (dans tous les cinémas sauf ceux indiqués en annexe 1 ci-dessous. Il est de la responsabilité du gagnant d'utiliser les places dans le délai imparti. Dans l'hypothèse où le gagnant n'utiliserait pas ses places pour quelle que raison que ce soit, notamment parce que tous les cinémas plus proches de son domicile figureraient dans l'annexe 1, aucune compensation ne lui sera offerte
- L'une des 20 BD Le Petit Spirou
- L'un des 30 calots Le Petit Spirou
- L'une des 50 affiches du film Le Petit Spirou
- L'un des 1000 lots digitaux

La société organisatrice se réserve le droit de proposer un lot alternatif de même valeur en cas d'indisponibilité d'un lot fourni par un de ses partenaires.

Les participants seront immédiatement avertis du résultat.

Les gagnants devront impérativement indiquer leurs coordonnées complètes (nom, prénom, e-mail, téléphone, adresse postale), à défaut leur gain sera considéré comme perdu.

Les dotations seront envoyées aux gagnants à l'adresse indiquée sur la plateforme du Jeu dans un délai de 8 semaines à compter de la date de fin de Jeu.

Avant la remise des dotations, les gagnants pourront être tenus de justifier leur identité.

Tout lot non réclamé sous un délai de 72 heures sera considéré comme perdu, réception de la confirmation du gagnant par la société organisatrice faisant foi. La société organisatrice se réserve la possibilité de remettre en jeu les lots non réclamés.

Ces instants gagnants sont « ouverts ». Est ainsi déclaré gagnant un participant qui joue au moment de l'instant gagnant (date, heure, minute, seconde) ou, si aucun participant ne joue à ce moment, le participant qui joue le premier après cet instant gagnant.

L'ensemble des participants recevront un courrier électronique avec une URL (www.jeu-caprisun.fr) leur permettant de participer au tirage au sort national du Jeu n°3 dont les conditions de participations sont définies ci-dessous et sous réserve d'achat d'un pack de Capri-Sun.

Jeu N° 3 avec obligation d'achat: le tirage au sort National sera effectué par la société organisatrice: entre le 15 aout et le 15 novembre 2017.

Comment participer :

- 1) Participation automatique pour les perdants du tirage au sort en magasin.

- L'ensemble des perdants du tirage au sort magasin sont automatiquement inscrits au tirage au sort national. Ils peuvent toutefois, s'ils le souhaitent, participer de nouvelles fois sous réserve de l'achat de nouveaux packs de Capri-Sun.
- Les gagnants du tirage au sort magasin ne sont pas inscrits au tirage au sort national mais peuvent s'ils le souhaitent, se rendre à nouveau sur la plateforme avec un nouveau pack de Capri-Sun pour participer.

OU

2) Possibilité de participer pour l'ensemble des participants de l'instant gagnant.

- Suite à la participation à l'instant gagnant, l'ensemble des participants (gagnants et perdants) recevront un courrier électronique leur permettant d'accéder à la plateforme du Jeu et ainsi de participer au tirage au sort national sous réserve de l'achat d'un pack de Capri Sun.

Conditions de participation : en contrepartie de l'achat d'un produit de la gamme Capri-Sun, tous parfums confondus dans l'un des 485 points de vente participants déterminés par CCEP ou l'un des 38 Leclerc activés avec dégustation, se connecter au site www.jeu-caprisun.fr et suivre les instructions. Il est précisé qu'il appartient aux participants de conserver leur preuve d'achat (ticket de caisse) et que lors du tirage au sort, la société organisatrice se réserve la possibilité de vérifier cette preuve d'achat.

Une personne peut participer autant de fois qu'elle le souhaite, toutefois le code inscrit sur le pack n'est utilisable qu'une seule fois. Cependant et nonobstant le nombre de participation, il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer (même nom, même adresse).

Dotation à gagner:

- BON A VALOIR pour 1 SEMAINE DE VACANCES POUR 4 PERSONNES EN DEMI-PENSION BELAMBRA fournit 1 séjour pour quatre personnes d'une valeur unitaire de 2 000 Euros TTC (soit 1 818.18 Euros HT)
- Le séjour offert relève de la responsabilité exclusive de Belambra. Il s'agit d'un séjour d'une semaine (7 nuits) dans un logement de catégorie "Confort" pour quatre personnes d'une valeur unitaire jusqu'à concurrence de 2 000 Euros TTC en formule demi-pension (soit 1 818.18 Euros HT) sous la forme de « Bon séjours » (ou « Voucher ») à valoir dans l'un des 58 clubs BELAMBRA présentés dans les catalogues des brochures été ou hiver BELAMBRA hors Hotel de Paris et Lyon. Ce séjour est valable 1 an après la date d'émission et est à consommer pour les périodes été hors période 08 juillet - 26 août 2017 (à l'exception des séjours à la montagne pouvant être consommés sur toute la période estivale, y compris entre le 08 juillet et le 26 août 2017), et pour la période hiver hors vacances de février (toutes zones vacances scolaires françaises confondues) et de la semaine de Noël, Nouvel An, en fonction des places disponibles.
- Les frais de dossier de 31 Euros TTC sont inclus dans le montant du « Voucher ».
- Les promotions ou réductions proposées en brochure ou sur le site Internet Belambra.fr ne s'appliquent pas au calcul du prix du séjour.
- Les « Bons Séjours » (ou vouchers) sont nominatifs et non cessibles.
- Dans le cas où le bénéficiaire titulaire d'un Voucher en Demi-pension choisit de l'utiliser dans un établissement en formule hébergement seul, il renonce à réclamer une quelconque compensation ou un quelconque remboursement.

- Un seul bon par séjour sera accepté. Les lots ne pourront en aucun cas être échangés contre leur valeur en espèce ou contre tout autre lot. La différence entre la valeur du bon et le prix du séjour n'est pas remboursable et elle ne peut servir à l'achat de prestations complémentaires.
- Les séjours ne comprennent pas et restent donc à la charge exclusive du gagnant et des accompagnants, notamment mais non limitativement :
- l'acheminement jusqu'au Club de vacances,
- les prestations complémentaires :
 - o les dépenses personnelles sur place,
 - o les repas hors ceux prévus dans la formule ½ Pension, ou l'ensemble des repas si le gagnant choisit un club en formule location simple,
 - o les forfaits de remontées mécaniques,
 - o la location du matériel de ski,
 - o les assurances.

Toutes les prestations supérieures au montant du « Voucher » sont à la charge du gagnant, et aucun remboursement ne sera consenti en cas d'annulation ; cette offre est non cumulable et non rétroactive avec tout autre accord et réduction spécifique.

Les gagnants sont responsables de la validité de leur pièce d'identité (passeport) et d'éventuels visas

Le gagnant sera contacté par la société organisatrice puis accepte d'être contacté par la société partenaire Belambra pour l'organisation.

Art 4 : En aucun cas, il ne sera versé la contre-valeur en espèces des dotations. La Société organisatrice se réserve la faculté de proposer une dotation de valeur équivalente ou supérieure si les circonstances l'exigeaient.

Tout bulletin de participation illisible, raturé, déchiré, altéré de quelque façon que ce soit, incomplet, hors délai ou photocopié sera automatiquement éliminé.

Art 5 : La participation à ce Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Toute fraude, tentative de fraude ou non-respect du présent règlement entraînera la disqualification immédiate et automatique de son auteur, la Société organisatrice se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

La Société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité, en cas d'événements indépendants de sa volonté amenant à annuler le présent Jeu ou à priver totalement ou partiellement les gagnants du bénéfice de leur dotation.

Elle se réserve par ailleurs la possibilité de prolonger le Jeu, à savoir l'un ou l'autre des Jeux n°1, n° 2 ou n°3 ou encore tous les Jeux, ou de limiter la période de participation, de le reporter ou en modifier les conditions, notamment si les circonstances le justifiaient.

Les modifications seront considérées comme des avenants au présent règlement.

La Société organisatrice ne saurait par ailleurs être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non-utilisation des lots par les gagnants.

Art 6 : La communication des données personnelles est obligatoire pour participer au Jeu, elles sont communiquées aux organisateurs du Jeu pour les besoins exclusifs de l'organisation du Jeu et ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf accord des Participants.

Conformément à la réglementation en vigueur, les Participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations les concernant, sur simple demande écrite à l'Adresse du Jeu.

Art 7 : Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par la Société organisatrice. Le présent règlement est soumis au droit français. Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'application du présent règlement devra être transmise à la Société organisatrice dans un délai maximum de deux mois après la date de fin de Jeu.

Art 8 : Le règlement pourra être adressé en écrivant avant le 15 décembre à l'Adresse du Jeu, Aucun remboursement des frais d'affranchissement ne sera effectué.

ANNEXE 1

Ces places sont valables dans toutes les salles de cinéma en France, du lundi au vendredi inclus, hors jours fériés et veilles de jours fériés, dès lors que le film est programmé, à l'exception des salles suivantes :

Cinémas	Code Postal	Ville
SAVOY	73700	BOURG ST MAURICE
CINEARC 1 & 2	73700	ARCS 1600
CINEARC 3 & 4	73700	ARCS 1800
CINEARC 5	73700	ARCS 2000
STUDIO 1 & 2	73120	VALMOREL
TAVAILLON	73210	MONTCHAVIN
STUDIO	73550	MOTTARET
RUITOR 1 & 2	73700	LA ROSIERE
ROYAL	73200	ALBERTVILLE
L'ETERLOU	73210	VALLANDRY
LE PARC	73710	PRALOGNAN
VILLAGE 92	73260	LA LECHERE
VAL 1 & 2	73150	VAL D'ISERE
LORES	73550	MERIBEL
LE MELEZE 1 & 2	5600	VARS LES CLAUX

CONCORDE 1 & 2	05240	VILLENEUVE LA SALLE
SERRE D'AIGLE 1 & 2	05330	SAINT-CHAFFREY
LUMIERE 1 & 2	05220	MONETIER LES BAINS
VAUBAN	05100	BRIANCON
LE TREMLIN	73120	COURCHEVEL 1850
LE TERMINAL	73120	COURCHEVEL 1850
LE VILLARD	73120	COURCHEVEL 1650
LE RHODO	73350	CHAMPAGNY VANOISE
STUDIO 1 & 2	73210	PLAGNE-BELLECOTE
LES ECRINS	73210	PLAGNE CENTRE
STUDIO 2000	73210	AIME 2000 LA PLAGNE
LE SLALOM 1 & 2	38860	LES DEUX ALPES
ROCHEBRUNE 1 & 2	74120	MEGEVE
PANORAMIC	74120	MEGEVE
LE LAC BLANC	73440	VAL-THORENS
LE DORON 1&2	73600	BRIDES LES BAINS
LE REX 1&2	73600	MOUTIERS
BRUYERES 1 & 2	73440	LES MENUIRES
LE REX 1 & 2	38250	VILLARD DE LANS
LE CLOS	38700	AUTRANS
MIAGE	74170	LES CONTAMINES
LE DANNAY	74220	LA CLUSAZ
STRADA 3 salles	06370	MOUANS SARTOUX
MAZARIN 8 salles	58000	NEVERS
DEVOSGES 5 salles	21000	DIJON
JAUDE 7 salles	63000	CLERMONT FERRAND
CAPITOLE 5 salles	63000	CLERMONT FERRAND
PALACE 3 salles	39000	LONS LE SAUNIER
REGENT	39000	LONS LE SAUNIER
PLESSIS 3 salles	71300	MONTCEAU LES MINES
MORVAN 4 salles	71200	LE CREUSOT
NORMANDY 5 salles	15000	AURILLAC
MARIVAUX 3 salles	71000	MACON

CORDELIERS 3 salles	71000	MACON
J.PERRIN 2 salles	69170	TARARE
MODERN 2 salles	63500	ISSOIRE
CINE CAP VERT 12 salles	21800	QUETIGNY
CINE DOME 15 salles	63170	AUBIERE
CINE LIBERTE 15 salles	29200	BREST